

## CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE OPTION A : Produits Alimentaires

### VOTRE FUTUR METIER

Vendeur ou employé de vente dans l'univers marchand en Produits Alimentaires

#### Vous serez capable de :

- Participer à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits.
- Répondre aux besoins des entreprises spécialisées dans l'alimentation afin de satisfaire une clientèle exigeante sur la qualité de l'hygiène et mettre en valeur les produits locaux.

#### Le CAP employé de vente alimentaire :

Une formation complète et pratique, sur deux années, dispensée par des formateurs issus du milieu professionnel permettant d'appréhender l'ensemble des techniques nécessaires à la vente alimentaire

### DEROULEMENT DE LA FORMATION

#### Public

De 16 à 29 ans d'un niveau de troisième minimum

#### Validation

CAP Vendeur Spécialisé  
Option A : Produits Alimentaires

#### Période et durée

Signature des contrats à partir de Juin  
Début des cours en Septembre.  
800 heures de cours en centre pour les contrats de 2 ans  
et 400 heures pour les contrats de 1 an

#### Rythme d'alternance

1 jour par semaine + quelques semaines complètes de séminaire en centre, en moyenne

#### Lieu et contact

St Pierre – Pôle Formation Sud  
0262 96 96 96 – cfasud@reunion.cci.fr

Je m'inscris



### CONTENU DE LA FORMATION

#### Enseignement professionnel

- Techniques de Vente Spécialisée
- Environnement Economique, Juridique et Social
- Prévention Sécurité Environnement
- EPS
- Mathématiques
- Outils informatiques
- Histoire – Géographie
- Anglais
- Français

#### LE DISPOSITIF APPRENTISSAGE :

Le contrat d'apprentissage est un CDD avec une période d'essai de 45 jours.  
L'apprenti bénéficie pleinement d'un statut de salarié et d'une rémunération selon son âge, en % du SMIC. Il est encadré par un maître d'apprentissage.  
Formation Bac et infra bac : Les entreprises de moins de 250 salariés qui concluent un contrat d'apprentissage pour la préparation d'un diplôme de niveau inférieur ou égal au Bac bénéficient d'une aide forfaitaire unique.  
Nos conseillers apprentissage vous accompagnent dans vos démarches pour recruter un apprenti, pour plus d'informations :

#### POINT A CONTACT/INFO :

Tél: 0262 48 35 27  
sapp@reunion.cci.fr